

La sortie des ténèbres

LE COMMERCE MONDIAL DES MUNITIONS

Cette étude est la première à examiner le commerce des munitions pour armes légères et armes de petit calibre. Une arme peut être maintenue en état de fonctionnement pendant des décennies si l'on en prend soin, mais elle perd toute utilité si elle n'est pas constamment alimentée en munitions. En conséquence, les transferts internationaux de munitions pour armes légères et de petit calibre représentent une question tout aussi sensible que celle des transferts d'armes. Les décideurs politiques leur ont pourtant, à ce jour, accordé une attention plus limitée que celle qu'ils accordent aux transferts d'armes, et sur certains points essentiels il n'existe quasiment pas d'information sur ce commerce qui soit accessible au public. Cette étude propose une estimation de la valeur annuelle, en dollars, de ces transferts—déclarés et non déclarés—de munitions pour armes légères et de petit calibre. Ce chapitre offre également une mise à jour du Baromètre de transparence du Small Arms Survey, qui mesure le degré d'assiduité avec lequel les États rendent publiques les informations sur leurs transferts d'armes.

Cette étude s'inscrit dans l'effort entrepris par le Small Arms Survey pour évaluer, de façon continue et sur plusieurs années consécutives, la valeur des transferts autorisés d'armes légères et de petit calibre ainsi que de leurs pièces détachées, accessoires et munitions. Cette nouvelle évaluation décompose la précédente estimation qui portait la valeur totale de ce commerce à 4 milliards de dollars (Small Arms Survey, 2006, p. 66-67) pour en examiner successivement chaque composante. Ce chapitre examine celle des munitions, et apporte une amélioration significative par rapport aux estimations antérieures. Il complète l'information chiffrée tirée des données commerciales grâce à des méthodes de recherche et des sources de données supplémentaires—en particulier les données sur les acquisitions publiques—et porte l'estimation de la valeur annuelle du commerce autorisé des munitions pour armes légères et de petit calibre à 4,3 milliards de dollars. Ce chiffre comprend, en valeur, les munitions pour armes légères et celles pour armes de petit calibre, ainsi que le commerce déclaré et le commerce non-déclaré (voir tableau 1.3).

La période de dix années allant de 1998 à 2007 a vu le commerce de munitions pour armes de petit calibre augmenter, tant pour les cartouches pour fusil à canon lisse que pour les munitions de petit calibre pour fusils, mitraillettes et pistolets.

Cette édition du Baromètre de Transparence conclut que la Suisse, le Royaume-Uni et l'Allemagne sont les trois principaux exportateurs les plus transparents. Elle évalue la façon dont 48 pays—les 45 couverts en 2008 ainsi que trois nouveaux : l'Inde, le Monténégro et les Émirats arabes unis—rendent publiques les informations sur leurs transferts d'armes. Chacun de ces pays aurait exporté en 2007 ou 2008 pour environ 10 millions de dollars d'équipements divers couverts par le Baromètre. Les pays les moins transparents sont l'Iran et la Corée du Nord, qui obtiennent tous deux un score de zéro. L'Espagne voit son score augmenter d'un point et demi et a remplacé les États-Unis parmi les dix premiers du classement. La moyenne des scores a légèrement augmenté depuis l'année dernière, passant de 11,4 à 11,5. Le score israélien est celui qui a connu la plus forte augmentation, tant en valeur absolue qu'en pourcentage, avec 4 points en plus (ou 67 %) dus à une meilleure transmission des informations à UN Comtrade.

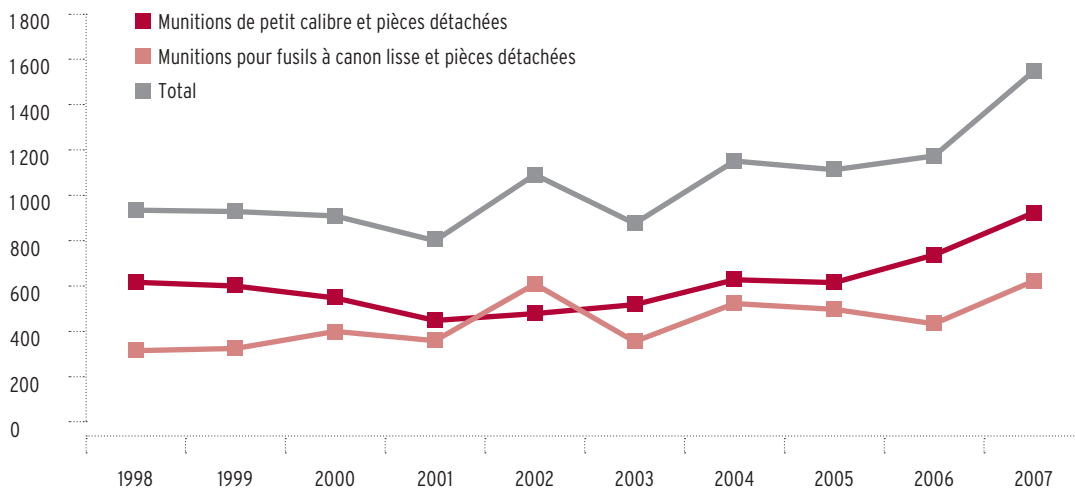
Les autres conclusions principales de ce chapitre sont les suivantes :

- Le chiffre de 4,3 milliards de dollars pour le commerce des munitions montre que celui, calculé il y a plusieurs années, de 4 milliards de dollars pour le commerce total (y compris armes, pièces détachées et accessoires) sous-estime très largement les activités récentes.

Tableau 1.3 Estimation de la valeur des transferts déclarés et non-déclarés de munitions (en millions de dollars)

	Munitions pour armes de petit calibre	Munitions pour armes légères	Total
Déclaré	960 (cartouches de petit calibre et pièces détachées) 641 (cartouches pour fusil à canon lisse et pièces détachées)	302	1 903
Non-déclaré	169	2 194	2 363
Total	1 770	2 496	4 266

Figure 1.2 Valeur du commerce des cartouches de petit calibre et pour fusils à canon lisse, 2000-2007 (millions de dollars)



Note : les valeurs sont données après prise en compte de l'inflation et sont exprimées en dollars 2006 constants.

Source : Analyse par NISAT de UN Comtrade

- En 2007, 26 pays avaient des exportations déclarées de munitions pour armes de petit calibre d'une valeur de plus de 10 millions de dollars.
- Le commerce de poudre propulsive représente à lui seul chaque année plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines, de millions de dollars.
- Le commerce mondial des munitions pour armes légères et de petit calibre est considérablement moins transparent que le commerce des armes elles-mêmes. C'est le cas pour les rapports nationaux, ainsi que pour les rapports requis ou facilités par des instruments internationaux.
- Lorsque cela s'avère possible, les gouvernements acquièrent la majeure partie de leurs munitions pour armes légères auprès de fournisseurs nationaux. Il est donc probable que les transferts internationaux de munitions pour armes légères ne représentent qu'un faible pourcentage des achats publics.
- Les munitions importées par les pays occidentaux proviennent, dans leur très grande majorité, d'entreprises occidentales. Les données sur les acquisitions publiques issues de sept pays occidentaux indiquent que, au cours des dernières années, ces derniers ont reçu moins de 4 % de leurs munitions pour armes légères (en valeur) d'entreprises non-occidentales.
- En 2007, les principaux exportateurs d'armes légères et de petit calibre (c'est-à-dire ayant pour 100 millions de dollars d'exportations ou plus) étaient, sur la base des données douanières disponibles et par ordre décroissant, les États-Unis, l'Italie, l'Allemagne, le Brésil, l'Autriche, la Belgique, le Royaume-Uni, la Chine, la Suisse, le Canada, la Turquie et la Fédération de Russie. Toujours en 2007, les principaux importateurs d'armes légères et de petit calibre (c'est-à-dire ayant pour au moins 100 millions de dollars d'importations ou plus) étaient, sur la base des données douanières disponibles et par ordre décroissant, les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, la France, l'Allemagne et l'Espagne.

Le projet du Small Arms Survey visant à réévaluer de façon complète tout le commerce, dans le monde entier, des armes légères et de petit calibre (y compris leurs pièces détachées, accessoires et munitions), se conclura par la mise à jour de son estimation de la valeur totale de ce commerce. Tout aussi important, le Small Arms Survey a également entrepris d'identifier les lacunes qui existent en matière d'information disponible sur ce commerce, et se basera sur ces conclusions pour en appeler à une plus grande transparence des États. ■

Notes pour le Baromètre de transparence :

Système de notation

Le système de notation du Baromètre 2010 est le même qu'en 2009. Il fournit des seuils précis, nuancés, et cohérents pour les différentes catégories abordées. Les sept catégories du Baromètre évaluent les délais de publication, l'accès et la cohérence du rapport (catégories i-ii, discutées ci-dessous), sa clarté et son niveau de détail (iii-iv), et le niveau de détail fourni sur les livraisons, les licences accordées et les licences refusées (catégories v-vii). Pour plus d'informations sur les règles de notation, voir le site web du Small Arms Survey.

Notes explicatives

Note A : Le Baromètre se base sur le rapport le plus récent (et rendu public entre le 1er janvier 2008 et le 31 décembre 2009) fourni par chaque pays sur ses exportations d'armements.

Note B : Le Baromètre prend en compte les rapports fournis au Registre de l'ONU par les pays entre le 1er janvier 2008 et le 12 janvier 2010, ainsi que les informations portant sur leurs exportations en 2008 communiquées à l'ONU avant la date du 12 janvier 2010.

Note C : Le fait que le Baromètre se base sur trois sources (les rapports sur les exportations nationales d'armes, les rapports effectués auprès du Registre de l'ONU et les données douanières fournies à l'ONU) donne un avantage aux États qui publient leurs données dans les trois, car les points obtenus auprès de chacune de ces trois sources sont additionnés. Une même information n'est toutefois jamais comptabilisée plus d'une fois.

Notes spécifiques sur les pays

- 1) L'Allemagne a publié en 2008 un rapport national sur ses exportations d'armes qui se limitait aux données de 2007.
- 2) La Serbie a publié en 2009 un rapport national sur ses exportations d'armes qui se limitait à des données de 2007. Le pays, qui est séparé du Monténégro depuis le 3 juin 2006, est évalué sur une échelle de 24 points parce qu'il ne peut pas recevoir la totalité des points accordés dans la catégorie "accès et cohérence". Deux critères de cette catégorie se fondent en effet sur la communication d'informations au cours de trois années consécutives.
- 3) Le rapport des États-Unis est divisé en plusieurs documents. Dans le cadre du Baromètre, on considère comme "rapport annuel américain" le rapport soumis au Département d'État en vertu de la section 655 sur les ventes commerciales directes, et le rapport sur les ventes militaires à l'étranger qui est préparé par le Département de la Défense.
- 4) Au 12 janvier 2010, le gouvernement wallon, en Belgique, n'avait pas publié de rapport national sur ses exportations d'armes en 2008. La Belgique est donc évaluée uniquement sur la base de son rapport national pour 2007.
- 5) La Finlande a publié deux rapports nationaux en 2009, l'un pour ses activités en 2007 et l'autre pour ses activités en 2008. Seul ce dernier a été évalué ici.
- 6) Le Monténégro est séparé de la Serbie depuis le 3 juin 2006 et est donc évalué sur une échelle de 24 points dans la mesure où le pays ne peut pas recevoir la totalité des points accordés dans la catégorie "accès et cohérence". Deux critères de cette catégorie se fondent en effet sur la communication d'informations au cours de trois années consécutives.
- 7) La Pologne est l'un des trois pays membres de l'UE étudiés qui ne produit pas de rapport national, mais elle communique des informations au Rapport de l'UE.
- 8) Au 12 janvier 2010, le Portugal n'avait pas publié de rapport national sur ses exportations d'armes en 2007 ou en 2008. Le Portugal est donc évalué uniquement sur la base de son rapport national pour 2006.
- 9) La Bosnie-Herzégovine a publié en 2009 un rapport national sur les exportations d'armes qui se limitait aux données de 2007.
- 10) Le Canada a publié en 2009 un rapport national sur les exportations d'armes qui se limitait à des données de 2006.
- 11) Au 12 janvier 2010, l'Autriche n'avait pas publié de rapport national sur ses exportations d'armes en 2008. L'Autriche est donc évaluée uniquement sur la base de son rapport national pour 2007.
- 12) Au 12 janvier 2010, la Bulgarie n'avait pas publié de rapport national sur ses exportations d'armes en 2008. La Bulgarie est donc évaluée uniquement sur la base de son rapport national pour 2007.
- 13) La Hongrie est l'un des trois États membres de l'UE étudiés qui ne produit pas de rapport national, mais le pays communique des informations au Rapport de l'UE.
- 14) Chypre est l'un des trois États membres de l'UE étudiés qui ne produit pas de rapport national, mais le pays communique des informations au Rapport de l'UE.
- 15) L'Arabie saoudite n'a pas communiqué de données sur ses activités en 2008 à UN Comtrade. Par conséquent, le pays est évalué sur la base des informations communiquées pour 2007.
- 16) Le score de Taiwan a été évalué à partir des données que le pays soumet à UN Comtrade, telles que publiées par le Centre du commerce international (ITC) dans sa "Trade Map database".
- 17) L'Afrique du Sud ne définit pas les abréviations des catégories militaires "A", "B", "C" et "D" utilisées dans son rapport national. Les efforts entrepris pour obtenir une explication de la part des autorités sud-africaines sont restés sans résultat.

Tableau 1.2 Baromètre de transparence du commerce des armes légères 2010, couvrant les principaux exportateurs*

	Total (max. 25 points)	Année couverte par le rapport d'exportations** /Rapport de l'UE***	UN Comtrade**	Registre de l'ONU**	Délai de publication du rapport (max. 1,5 point)	Accès et cohérence (max. 2 points)	Clarté (max. 5 points)	Niveau de détail (max. 6,5 points)	Informations sur les livraisons (max. 4 points)	Informations sur les licences accordées (max. 4 points)	Informations sur les licences refusées (max. 2 points)
Suisse	21.00	x (08)	x	x	1.50	1.50	4.00	5.25	3.00	4.00	1.75
Royaume-Uni	18.50	x (08)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	2.00	4.00	4.75	3.00	2.50	0.75
Allemagne	17.75	x (07)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.50	3.25	3.50	3.00	3.00	2.00
Pays-Bas	17.00	x (08)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	2.00	3.00	4.50	3.00	2.00	1.00
Serbie	17.00	x (07)	x	x (07)	1.50	1.00	3.25	3.25	3.50	2.50	2.00
Danemark	16.50	x (07/08)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.50	3.25	4.25	3.00	2.00	1.00
Norvège	16.50	x (08/09)	x	x	1.50	1.50	4.00	4.00	3.00	2.50	0.00
Roumanie	16.50	x (08)/Rapport de l'UE	-	x	1.50	1.50	2.50	3.00	3.00	3.00	2.00
Espagne	16.50	x (08)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.50	2.50	3.75	4.00	2.00	1.25
Suède	16.50	x (08/09) / Rapport de l'UE	x	x	1.50	2.00	3.50	4.25	3.00	2.00	0.25
États-Unis	16.25	x (07/08)	x	x	1.50	1.50	2.75	4.50	3.00	3.00	0.00
Italie	15.75	x (08)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.50	3.50	4.50	3.00	1.50	0.25
Belgique	14.75	x (07)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	2.00	2.50	3.50	3.00	2.00	0.25
France	14.50	x (08)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.50	4.00	2.75	3.00	1.50	0.25
Finlande	14.25	x (08)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.50	3.00	3.25	3.00	2.00	0.00
Pologne	14.00	Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.00	2.00	3.75	4.00	1.50	0.25
République tchèque	13.50	x (08)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.50	2.25	3.50	3.00	1.50	0.25
Monténégro	13.25	x (08)	-	x	1.50	1.00	2.75	3.50	1.50	3.00	0.00
Portugal	13.25	x (06)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.50	2.75	2.25	3.00	2.00	0.25
Bosnie-Herzégovine	13.00	x (07)	x (07)	x	1.50	0.50	2.50	2.50	3.00	1.50	1.50
Slovaquie	12.50	x (08)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.50	2.00	2.25	2.00	2.00	1.25
Canada	12.25	x (06)	x	x	1.50	1.50	2.25	4.00	3.00	0.00	0.00

